



Compte-rendu

Commission mer et littoral

12 juillet 2023 à 14h30

A Golfe du Morbihan Vannes agglomération

Etaient présents avec voix délibérative :

Membres du collège public :

1. **BELZ Jean-Michel**, Criée de Quiberon
2. **CODA POIREY Hélène**, Syndicat mixte de la ria d'Étel
3. **LE DÉLÉZIR Ronan**, Pays d'Auray
4. **LE PELLETIER BOISSEAU Patrick**, Pays d'Auray
5. **MOELLO Julie**, VIGIPOL
6. **PERRON Yannick**, Lycée Professionnel Maritime et Aquacole d'Étel

Membres du collège privé :

1. **BARBIER Marine**, Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins
2. **BOURBON Claude**, mareyeur
3. **COUDON Frédéric**, Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
4. **FOUCHER Gilles**, Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
5. **HAZEVIS Gilles**, Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan
6. **LAVACHERIE Alain**, salarié ostréicole
7. **LEMOULINIER Sophie**, mission locale du Pays d'Auray
8. **LE FLOCH Yves**, Conseil de développement du Pays d'Auray
9. **MAHEO Bertrand**, Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
10. **MARIE Céline**, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Belle-Ile en mer
11. **TALHOUE Yves**, Conseil de développement du Pays de Vannes

Le nombre de membres présents avec voix délibérative est de 17 membres sur 26 membres composant la CML. Le quorum est donc atteint.

Etaient présents sans voix délibérative : HULAUD Kaourintine, Région Bretagne ; CORDELLIER Chloé, Syndicat mixte de la ria d'Étel ; LEBRUN Laurine, VIGIPOL

Equipe technique : GOURMAUD Stève, Région Bretagne ; LIMOUZIN Juliette, Entente du Pays de Vannes ; COEFFIER Déborah, MAZODIER Marion, MOULIN Emmanuel du PETR Pays d'Auray

Excusés : ALLAIN LEPORT Anita, Entente du Pays de Vannes ; BAHÉ Sophie, VIGIPOL ; CORNU Alex, ENVSN ; CLÉRY Muriel, PNR du Golfe du Morbihan ; FERRET Samuel, Entente du Pays de Vannes ; GALLO Anne, Région Bretagne ; HULAUD Kaourintine, Région Bretagne ; JACOB Thierry, Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan ; LESUEUR Marie, Agrocampus Ouest ; MARCINIAK Roman, Pôle PEP'S ; TOUREAUX Guy, Conseil de développement du Pays de Vannes

Ordre du jour

- **14h30 Validation du compte-rendu de la CML du 11 mai** et état d'avancement de la maquette 2022-2027
- **14h40 Présentation de la réponse de Friendly Frenchy** aux réserves émises par la CML le 11 mai dernier et vote pour avis définitif sur la levée des réserves
- **15h Audition d'un porteur de projet**
CDPMEM 56 en partenariat avec le PNR du Golfe du Morbihan, le CPIE de Belle-Ile-en-mer et le Syndicat Mixte de la ria d'Étel : SAGESSE : Sensibilisation et Apprentissage des bonnes pratiques pour la pêche plaisance dans le cadre d'une gestion durable du stock de seiches du Morbraz.
- **15h40 Actualités DLAL FEAMP(A) et points divers**
 - ✓ Retour sur les acteurs rencontrés par l'animatrice ces 2 derniers mois,
 - ✓ Information sur la clôture du programme
 - ✓ Retour sur les cafés feampa de mai-juin
 - ✓ L'expo « L'Europe en mouvement » tourne !
 - ✓ Informations diverses (rencontre nationale)

Prise en compte des conflits d'intérêt :

Au moment du vote sur le projet du Comité Départemental de la Pêche Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan porté en partenariat avec le PNR du Golfe du Morbihan, le Syndicat mixte de la ria d'Étel et le CPIE de Belle-Ile-en-mer, leurs représentants respectifs ne prendront part ni aux débats ni au vote. Il s'agit de : CODA POIREY Hélène, Syndicat mixte de la ria d'Étel ; LE DÉLÉZIR Ronan, membre du bureau du PNR du Golfe du Morbihan ; BARBIER Marine et HAZEVIS Gilles du Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins ; MARIE Céline, salariée au CPIE de Belle-ile-en-mer.

1. Validation du compte-rendu de la CML du 11 mai

Le compte-rendu de la CML du 11 mai est voté à l'unanimité

2. Etat d'avancement de la maquette financière 2022-2027

Fiche action par sous mesure	Enveloppe FEAMPA initiale	Montant FEAMPA sollicités	Montant FEAMP disponible au 11/05/2023
1-MARITIMITÉ	180 000	0	180 000
2-ENVIRONNEMENT	280 000	75 393,28	204 606,72
3-TRANSITIONS	280 000	0 (74 000)	280 000 (206 000)
4-COOPERATION	68 792	0	68 792
5 - ANIMATION	273 763 +12 500 aide préparatoire	0	286 263
TOTAL ENVELOPPE	1 095 055	54 196,68	1 019 661,72 (945 661,72)

3. Audition des porteurs de projet

3.1 Retour sur le projet de Friendly Frenchy

« *Projet GLAZ : collecte, traitement et valorisation des coproduits coquilliers du territoire* »
Montant FEAMPA demandé : 74 000 €

Pour rappel, l'avis suivant a été voté lors de la dernière commission du 11 mai :

« Un avis favorable avec demande de complément au dossier : l'entreprise Friendly Frenchy doit engager une réflexion sur la rémunération des professionnels pour la fourniture des coquilles. Une réponse écrite est attendue pour la prochaine Commission mer et littoral. » **(cf Annexe 1 – Fiche projet Friendly Frenchy, diffusée uniquement par mail)**

Friendly Frenchy a apporté une réponse qui est lu par Patrick Le Pelletier Boisseau aux membres de la CML :

*Tout d'abord, nous souhaitons rappeler que notre projet se positionne **en complémentarité, et non en concurrence**, de la démarche engagée par le CRC Bretagne Sud, l'Usine de Kervellerin et l'association Perlistrenn.*

En effet, nous répondons à des besoins, des attentes et des objectifs à la fois différents et complémentaires aux solutions actuelles du territoire.

*Tout en répondant à des besoins de collecte, nous apportons de nouvelles solutions aux producteurs par la **traçabilité de leurs coproduits et la notoriété de leurs exploitations, de leur savoir-faire et de leur engagement** au travers des **applications développées**.*

La collecte

*Nous ciblons les **coproduits directs (exploitations et industriels) et indirects (lieux de consommation)** singuliers et différents des typologies de collectes réalisées par Perlistrenn pour l'Usine de Kervellerin. Concernant les exploitations et les industriels, nous ciblons des sites de productions en recherche de solutions avec une collecte élargie à des **coproduits multiples de l'ostréiculture et de la pêche (Saint-Jacques, moules, homard...)** ou intéressés par nos applications.*

Le tonnage

*L'étude de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne en date du 28/09/2022 basée pour partie sur des sources du CRC Bretagne Sud 2022, fait état de **potentiels valorisables théoriques sur sites de production du GALPA de 3 796 tonnes (coproduits directs)**. Comme évoqué par le Mr Frédéric COUDON du CRC Bretagne sud, **l'Usine de Kervellerin collecte gracieusement chaque année 1 500 tonnes**. Il en résulte donc un **besoin résiduel important de traitement estimatif hors coproduits indirects de 2 296 tonnes**. Pour rappel, la capacité de traitement moyenne de la ligne visée est de 600 tonnes annuelles.*

La Granulométrie

*Nous visons des solutions de valorisation / transformation élargies aux solutions actuelles tout en apportant un **process adapté aux contraintes et aux besoins des applications visées**. Fabriquée en France, la ligne de production prévue est robuste, agile et modulable selon les projets.*

Des applications différentes et innovantes

*Le retour d'expériences, la notoriété et le réseau de Friendly Frenchy avec "Les lunettes en coquillage®" inscrit ce projet collectif au service des acteurs du territoire dans une démarche innovante. Le projet vise à développer de nouvelles solutions de valorisation des coproduits coquilliers sur de **nouvelles applications à forte valeur ajoutée avec une spécialisation sur les marchés du design, du mobilier, de l'architecture, du bâtiment et du paysagisme**.*

Pour rappel, L'Usine de Kervellerin est principalement spécialisée sur les marchés des fertilisants, de l'alimentation animale, de la cosmétologie et de la parapharmacie.

Rémunération

Ainsi nous souhaitons travailler main dans la main avec les producteurs et les acteurs du territoire. Il pourra donc être envisagé de **rémunérer les producteurs de coquilles au cas par cas** en fonction de leur implication, du volume collecté, de la qualité (inerté, niveau de propreté) et de l'application finale ciblée. Mais nous pensons qu'appliquer une rémunération systématique risque de **mettre en péril le fonctionnement actuel entre le CRC, Perlistrenn et l'Usine de Kervellerin**, qui, elle, ne rémunère pas les professionnels mais procède à l'enlèvement gratuit. Nous rappelons en effet que tant qu'il reste un résidu de chair (pied...) les coquilles sont considérées comme des **déchets de catégorie 3** avec les obligations de traitement qui en résultent. Ce sont les **étapes de traitement/valorisation** (incluant le coût de transport et de transformation) qui **créent la valeur ajoutée au coproduit**.

Nous nous engageons à faire ce que nous savons faire au mieux : **créer de nouvelles applications innovantes à partir de coquilles tracées et donner une visibilité média et grand public aux professionnels impliqués dans la démarche.**

La lecture de cet argumentaire suscite des remarques et questions :

- ✓ Frédéric Coudon souhaite faire part des interrogations du CRC Bretagne Sud : le projet n'est pas inintéressant mais il vient concurrencer une démarche collective déjà en place qui a vocation à se développer. Par ailleurs, certaines questions n'ont pas été posées jusque-là et mériteraient d'être abordées : Pourquoi Friendly Frenchy a-t-il besoin d'acquérir un équipement qui existe déjà sur le territoire (i.e. la ligne d'Aquatonal) ? Si l'entreprise traite des déchets de catégorie III, la réglementation ICPE doit être appliquée, est-ce bien prévu ? Quelles démarches sont entamées dans ce sens ?
- ✓ Pour la majorité des membres de la Commission mer et littoral, la réponse sur le modèle économique de valorisation des coquilles n'est pas suffisamment développée.
- ✓ La Région est questionnée sur ses potentielles autres aides plus adaptées au projet telle que l'aide Inno RetD : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/inno-rd//>. Steve Gourmaud vérifie ce point en interne.
- ✓ Il est rappelé malgré tout que le projet répond bien aux objectifs de la stratégie DLAL FEAMPA Pays d'Auray-Pays de Vannes et que l'entreprise a l'agrément ESUS « Entreprise solidaire d'utilité sociale », qui la rend en effet éligible au taux de 80% de subventions publiques.

Au regard de ces échanges, la Commission mer et littoral décide de ne pas lever les réserves et d'ajourner le dossier pour une prise de décision ultérieure (12 votes contre la levée des réserves, 3 pour et 1 abstention)

3.1 Projet SAGESSE

« SAGESSE : Sensibilisation et Apprentissage des bonnes pratiques pour la pêche plaisance dans le cadre d'une gestion durable du stock de seiches du Morbraz »

Montant FEAMPA demandé : 63 575 €

Marine BARBIER présente le projet SAGESSE (cf **Annexe 2 – SAGESSE - Diaporama diffusé et Annexe 3 – fiche projet avec compte-rendu des échanges, diffusées uniquement par mail**)

Après audition et échanges avec le porteur de projet, les membres de la CML décident d'attribuer une note de 6/6 au projet. Le minimum pour être éligible est donc atteint.

Le projet obtient à l'unanimité **un avis favorable** sans réserve mais avec recommandations :

- essayer de quantifier l'effort de pêche des plaisanciers (solliciter l'Etat pour obtenir des données ?)
- essayer de travailler avec l'Etat à l'encadrement de la pêche à la seiche de loisir.

4. Retour sur les acteurs rencontrés par l'animatrice

Structure	Lieu	Date du RDV	Objet	Suites données/à donner
Activ'Etel pour l'événement Ost Ria	Auray	09/05/23	Organisation d'un événement autour de l'huitre et les problématiques environnementales à Etel les 07 et 08 octobre	Mise en lien avec différents acteurs publics et privés du territoire. A la recherche de personnes compétentes pour animer une table ronde sur la qualité de l'eau
CDPMEM	Auray	12/05/23	Projet SAGESSE	Passage en CML ☺
Vincent Angé	Point téléphonique	02/06/23	Projet de nurserie de homards avec angle pédagogique également	Mise en lien avec comités et Pierre Mollo + guidage vers bonnes structures pour rénovation du bâti
Emmanuel Tanguy - Breizheanet	Point téléphonique	09/06/23	Expérimentation de l'utilisation de la technologie « Aquasonic » pour purifier l'eau des bactéries (par impulsions magnétiques et acoustiques)	Redirigé vers le CRC Bretagne Sud
Syndicat Ostréicole de la Baie de Quiberon	Auray	13/06/23	Intervention à l'AG de SOBAIE pour présenter le nouveau programme et noter potentiels projets à venir	Recherche expériences en France et en Europe sur la lutte contre prédation de la dorade
Education Nationale – Franck Douet, conseiller pédagogique du Pays d'Auray et Jean-René Leandri, inspecteur	Auray	10/07/23	Projets de développement des aires éducatives sur tout le territoire (des trous dans la raquette existe)	Envoi de toutes les structures référentes potentielles et étude des différentes sources de financement possibles

5. Actus DLAL FEAMPA

5.1 Avancée du chantier d'Ostréapolis en photos



5.2 Information sur la clôture du programme

Tous les dossiers ont été déposés dans les temps (avant le 31/06/23) grâce au travail acharné de Déborah : relance et accompagnement des porteurs !

Un été qui va être consacré à la finalisation des dossiers suite aux retours d'instruction de la Région : pas de discontinuité malgré les congés !

Au niveau régional :

- Il reste 53 dossiers à instruire
- 64% payés

5.3 Retour sur les cafés Feampa de mai-juin

Café FEAMPA #2 : Cap sur les pollutions maritimes !

Avec l'intervention de Julie MOELLO, chargée de mission à Vigipol

Une vingtaine de participants

Compte-rendu disponible ici : <https://www.pays-auray.fr/informations-transversales/actualites-962/cafe-feampa-2-les-pollutions-issues-du-traffic-maritime-a-la-loupe-avec-vigipol-n5290.html?cHash=945370a436690cf73834afcd30cb1cdf>



Café FEAMPA #3 : Cap sur les microalgues et le plancton !

Le 07 juin 2023 chez Hélène Cochet à Locoal Mendon, avec l'intervention de Pierre Mollo

Une trentaine de participants

Compte-rendu disponible ici : <https://www.pays-auray.fr/informations-transversales/actualites-962/cafe-feampa-3-a-la-rencontre-du-plancton-n5309.html?cHash=5864edc4a89eaf9d8feb7c4ca1541533>



5.4 L'expo « L'Europe en mouvement » tourne sur le territoire !

Du 16 juillet au 17 août 2023 à La Trinité-sur-mer à l'espace de co-working Lab'océan

Du 05 au 29 septembre 2023 dans les locaux d'Arc Sud Bretagne

Si vous êtes intéressé pour l'installer dans vos structures, n'hésitez pas à contacter Marion Mazodier.



5.5 Agenda

- 06 et 07 septembre 2023 : rencontres nationales de la conchyliculture et des cultures marines à Vannes
- 19 et 20 septembre 2023 : rencontres nationales des animateurs.trices de GALPA à Marseille (3 thématiques : qualité de l'eau, économie circulaire et éducation à la mer)
- Octobre-Novembre 2023 : ½ journée de formation sur la plateforme de demande d'aide en ligne pour une ouverture fin d'année
- Fin octobre 2023 : visite sur place du projet Ostréapolis par la Région
- Printemps 2024 : 1^{ère} rencontre réseau national à Saint-Malo (réseau piloté par la Région Haut-de-France)

Validé le à Palais

Patrick LE PELLETIER BOISSEAU

Président de la Commission mer et littoral Pays d'Auray-Pays de Vannes